

mise en concurrence. Différents modèles font l'objet d'après discussions : les Hautes Ecoles (Suisse, Belgique, Allemagne...), les départements universitaires attachés à la discipline « travail social » (Portugal, Canada...), les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT), les conventions centres de formation - universités négociées localement... La réingénierie des formations du social depuis 2018 a opté pour un format majoritaire, celui de leur universitarisation (Iori, 2020), tout en renforçant la professionnalisation de l'ensemble des formations universitaires imposée par la Déclaration de Bologne (EHEA, 1999).

Ces transformations soulèvent un double questionnement, perçues parfois comme une remise en cause aussi bien pour les centres de formation que pour les universités. Dans le cadre de l'organisation de son premier colloque, le Réseau universitaire des formations du social (Rufs) entend consacrer un temps de réflexion et d'analyse à cette reconfiguration qui suscite ou réveille nombre de controverses à propos de la formation, et par ricochet, de la recherche.

1 – Quelles transformations de l'offre de formation ? Connaissances, disciplines, compétences

La première piste de réflexion porte sur les tensions qui peuvent apparaître entre la technicisation grandissante de la formation au travail social et une universitarisation encline à produire une analyse réflexive et critique des pratiques et cadres institutionnels de l'intervention sociale. Un des enjeux des enseignements universitaires est d'accompagner les professionnel·le·s du travail social mais aussi les (futur·e·s) cadres vers une posture de praticien·e-chercheur·e (De Lavergne, 2007) face à la complexification de leur environnement professionnel, en capacité de livrer une analyse réflexive, éthique et critique des missions et tâches qu'ils et elles sont (ou seront) amené·e·s à assurer.

Si l'implication des professionnel·le·s dans la réalisation d'un travail de recherche à partir d'une problématique « de terrain » participe à l'intériorisation de *dispositions réflexives*, leurs transpositions (en dehors de l'espace de la formation) et leur pérennité s'avèrent cependant conditionnées à la capacité des établissements à s'instituer en *organisations réflexives* (Herreros, 2012).

Avec le processus d'universitarisation des diplômes du social, le paradigme des « compétences » vient progressivement recouvrir ou succéder à celui des connaissances disciplinaires. Dès lors, comment valoriser les compétences académiques et scientifiques (ie. notions d'apprentissages critiques, capacité de recherche, analyse réflexive des problèmes publics, ethnographie de l'activité...) dans un parcours de professionnel·le du social ? Comment transmettre les connaissances récentes nécessaires à la pratique du travail social, en articulation avec la professionnalisation par la pratique dispensée par les centres de formation ? Quel renouvellement des propositions pédagogiques le rapprochement des deux modèles de formation est-il susceptible de développer ?

Le contexte de la réingénierie est également traversé par des enjeux de recomposition des frontières disciplinaires et des métiers. Comme dans d'autres pays en Europe, un projet de création d'une nouvelle section disciplinaire est en discussion, alors que jusqu'à présent, les formations s'appuient sur différentes disciplines universitaires appliquées au travail social considéré comme objet d'analyse et de recherche. Quelles seraient les bases épistémologiques d'une science du travail social autonome ? Quid des connaissances pluridisciplinaires construites à partir de champs d'intervention spécifiques comme les migrations ou l'enfance ? Comment envisager à cette aune l'adossement scientifique des formations du social ?

Enfin, le questionnement concerne aussi les marges qui subsistent à côté des réformes et de la structuration des diplômes nationaux. Des énergies locales, sont nées nombre de formations qui proposent et expérimentent des axes thématiques diversifiés : problème social, âge de la vie,

méthodologie innovante... Ainsi les diplômes universitaires gérés à l'échelle des établissements peuvent permettre notamment de « traverser les frontières » (Sabin, 2021). De même, les Licences professionnelles peuvent décliner des parcours locaux spécifiques.

2 – Quels parcours de formation pour quelles professionnalités ?

Une deuxième piste de réflexion porte sur la façon dont les réformes en travail social viennent modifier les parcours de formation. Face aux diverses offres de formation, à leur accessibilité, et aux logiques de certification croisées, les étudiant·e·s sont amené·e·s à reconsidérer la construction de leur parcours en amont et en aval et cela peut avoir des effets en retour sur les offres de formations à tous les niveaux du LMD. Dans la continuité d'une approche par compétences, l'incitation à proposer des possibilités de parcours individualisés (sans en donner les moyens) vient bousculer les correspondances entre qualifications et métiers et brouille la lisibilité des formations. L'individualisation des parcours à travers la modularisation des formations ne vient-elle d'ailleurs pas mettre à mal la dynamique collective des promotions ?

Avec la généralisation de ParcoursSup, les Ecoles de formation en travail social (EFTS) et les universités sont-elles amenées à revoir leurs critères de sélection ? Selon quels principes sont pensées les articulations et passerelles entre formations ? Comment les candidat·e·s se repèrent-ils/elles pour opérer des choix ? En quoi la modification des profils des étudiant·e·s peut-elle conduire à modifier les contenus de formation et l'offre de stages de part et d'autre ?

L'avènement des Bachelors Universitaires Technologiques (BUT) pose avec plus d'acuité la question de son articulation éventuelle avec les Diplômes d'Etat notamment d'Educateur Spécialisé et surtout d'Assistant de Service Social (seule profession réglementée). Ces discussions sont encore en cours au niveau ministériel : dès lors, comment s'opèrera le choix des étudiant·e·s entre université ou EFTS ? Selon quelles modalités ?

Quels seront les souhaits et logiques d'accès à des Masters ? L'arrivée de diplômés en travail social a-t-elle des effets sur les attentes et les offres de Master ? Les étudiant·e·s en Licence générale ne risquent-ils pas de perdre l'atout de leur diplôme face à des élèves d'EFTS doublement diplômés ?

A l'issue de ces parcours, comment va se jouer la reconnaissance des diplômes, réglementés ou non, alors qu'ils ont différentes tutelles (Ministère des solidarités et de la santé, MESRI et Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport) eux-mêmes en reconfiguration ? Comment ces parcours de formations sont-ils ou seront-ils identifiés et reconnus dans les lieux et domaines d'exercice professionnel pour les stages comme pour les recrutements ?

Enfin, pour répondre à l'universitarisation des formations, les profils des formateurs et formatrices font une place grandissante aux diplômes universitaires (Master-DEIS voire Doctorat). Quels sont les places et rôles qu'occupent ces personnes selon leur profil ? Quelles attentes particulières cela développe-t-il en direction de ces parcours d'études supérieures ? Quel est l'impact de cette évolution sur le statut des formateurs et formatrices d'une part et sur le développement de la formation doctorale d'autre part ?

Finalement, la réforme conduira-t-elle à conforter ou pas les professions historiques du travail social par rapport aux autres métiers de l'intervention sociale ? La technicisation et le découpage des compétences professionnelles en référentiels ne risquent-ils pas d'affaiblir considérablement la professionnalité (Wittorski, 2013) ? Que penser de la mainmise du mouvement de la compétence et du processus de certification qui, orientés uniquement par des fonctions adaptatives et des visées à court terme, font vaciller les régulations collectives fondées sur la qualification et la diplomation ?

Enjeux du colloque : cartographier les reconfigurations à partir de l'expérience de la réforme

Le Rufs a activement contribué à la préparation de la réingénierie des formations du social, mise en œuvre par les conventions entre universités et centres de formation qui accompagnent l'universitarisation. Les membres du Rufs sont, par ailleurs, impliqués dans la transformation des DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) en Bachelors Universitaires de Technologie.

Localement, les universités ont été interpellées par des organismes de formation afin de mettre en œuvre la réforme. Cela a donné lieu à de nombreuses interrogations (tant côté universités qu'organismes de formation), souvent restées sans réponse officielle. Une grande inventivité et des solutions aussi diverses qu'originales, pour répondre aux injonctions paradoxales de l'implication grandissante des universités, sans aucun moyen supplémentaire, ont pu être déployées.

L'objectif du colloque est de mieux appréhender les diverses *configurations*, au sens de N. Elias, à savoir un réseau changeant de relations d'interdépendance envisagé selon une approche socio-historique tant au niveau local que national ou international.

Le colloque vise à fonctionner comme un espace d'enquête partagée ouvert à tous les acteurs ayant contribué ou étant concernés par les impacts de la réingénierie. Il pourra permettre d'initier une cartographie des formes de collaborations, d'alliances ou de séparations générées par la réforme. Il interrogera les processus, les objectifs et les contraintes qui ont produit ces arrangements.

Au-delà d'un état des lieux de cette réforme, le Rufs propose de prendre le temps d'une réflexion sur son contexte historique ainsi que son contexte européen, et d'une analyse sur ce champ de formation, la place qu'y tiennent les universités et la recherche, et leurs apports concrets dans le processus de professionnalisation (Wittorski, 2013) des étudiant-e-s, futur-e-s et actuel-le-s professionnel-le-s de l'intervention sociale.

Bibliographie indicative

De Lavergne, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches qualitatives. Hors-série. 3.* 28-43.

European Higher Education Area (1999) *Déclaration de Bologne*. www.ehea.info

Herreros, G. (2012). Vers des organisations réflexives : pour un autre management. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 13. 43-58.

Iori, R. (2020). Vers une "universitarisation" de la formation initiale en travail social en France? *Connaissance de l'emploi*. Centre d'études de l'emploi et du travail (Noisy-le-Grand).

URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02862457/document>

Labonté-Roset, C. (2004). Social Work Education and Training in Europe and the Bologna Process. *Social Work & Society*. 2:1.

URL: <https://ejournals.bib.uni-wuppertal.de/index.php/sws/article/view/234/294>

Lechaux, P. (2018). La professionnalisation-formation en tensions : l'épreuve du travail des frontières et des normes du métier. *Empan*. 109. 36-42.

Lechaux, P. (dir). (2022) *Les défis de la formation des travailleurs sociaux au prisme des mutations du social. Entre universités et écoles professionnelles*, Nîmes : Champ social.

Maillard, F. (2017). La refondation des diplômes dans une visée professionnalisante : un nouveau leitmotiv des politiques publiques, in Molina, Y. et Monceau, G. (dir.). *Formations du secteur social aujourd'hui : transformations et diversifications*. Rennes : Presses de l'EHESP. 29-37.

Molina, Y. et Monceau, G. (dir.) (2017). *Formations du secteur social aujourd'hui : transformations et diversifications*. Rennes : Presses de l'EHESP.

Sabin G. (2021). Éclairer ou éblouir ? La question de l'émancipation à l'Université, Retour sur une expérience pédagogique : le Diplôme d'Université « Éducation populaire et transformation sociale ». *Revue du MAUSS permanente*.

URL: <http://www.journaldumauss.net/?Eclairer-ou-ebloir-La-question-de-l-emancipation-a-l-Universite>

Wittorski, R. et Roquet, P. (2013). Professionnalisation et déprofessionnalisation : des liens consubstantiels. *Recherche et formation*. 72.

URL: <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2038>

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le colloque s'adresse en premier lieu aux collègues qui sont les chevilles ouvrières des réformes dans les universités et dans les organismes traditionnels de formation au travail social. Il sera également ouvert aux étudiant·e·s et professionnel·le·s du champ.

Communications

Afin d'organiser les débats, le Rufs sollicite les acteurs qui, à tous les niveaux (BUT, Licence, Master, Doctorat/ Diplômes d'Etat du travail social, Caferuis) mettent en place des partenariats entre universités et centres de formation aux métiers du social (EFTS). Il s'agira de présenter l'expérience de ce partenariat, en respectant le format suivant :

- présentation portée conjointement ou séparément, par des représentant·e·s de l'université et du centre de formation, et si possible, avec une personne diplômée du parcours en question ;
- rappel des objectifs et des contraintes du partenariat ;
- description des obstacles rencontrés, des moyens trouvés (ou non) pour les surmonter ;
- avancée de sa mise en œuvre en 2022.

Ces présentations permettront :

- d'illustrer les enjeux d'une articulation entre certification universitaire et certification professionnelle ;
- de saisir la diversité des configurations et des formes de partenariat existantes ;
- de présenter des expériences significatives ouvrant sur une discussion constructive.

Posters

Les titulaires de Masters en double cursus université / EFTS, et les doctorant·e·s qui sont également professionnel·le·s dans le secteur du travail social, sont invité·e·s à présenter un poster. L'objectif est d'apporter un éclairage sur l'expérience de la double formation (pour les Masters) ou de la double casquette chercheur·se / praticien·e pour les doctorant·e·s. Les posters montreront également les effets de ce double positionnement sur l'activité et le développement professionnel pendant la formation et après l'obtention du diplôme.

Les résumés d'une page sont attendus pour le 30 mai 2022 :
colloquerufs@sciencesconf.org

PROGRAMME PREVISIONNEL

Le colloque fera cohabiter trois formats :

1 – **Interventions plénières** permettant :

- de situer les réformes dans leur contexte historique, politique, européen etc. ;
- de rappeler l'enjeu d'une articulation entre certification universitaire et certification professionnelle.

2- **Forum** avec des représentants DGESIP/DGCS (Ministères de tutelle), état des lieux et échanges

3 - **Ateliers** invitant aux échanges entre collègues des universités et des centres de formation (Appel à communication)

4 - **Bilan final** : points de vue croisés – restitutions.

COMITE D'ORGANISATION

Claire **COSSEE**, LIRTES, UPEC

Hélène **JOIN-LAMBERT**, CREF, Université Paris Nanterre

Nicolas **AMADIO**, LinCs, Université Strasbourg

Claire **AUTANT DORIER**, Centre Max Weber, Université Jean Monnet St Etienne

Pierre **BUISSON**, Université Paul Valéry Montpellier

Elise **DARAGON**, Sic.Lab Méditerranée, IUT Nice Côte d'Azur

Christophe **DANSAC**, GRIP Figeac, IUT Toulouse 2 FIGEAC

Gillonne **DESQUENNES**, CERREV, Université de Caen

Pascal **FUGIER**, EMA, CY Cergy Paris Université

Karima **GACEM**, CREF, Université Paris Nanterre

Sébastien **PAYRE**, NIMEC, IUT Grand Ouest Normandie pôle d'Alençon, Université de Caen

Julie **PELHATE**, Grhapes, INSHEA

Emilie **POTIN**, LiRIS, Université Rennes 2

Bertrand **RAVON**, Centre Max Weber, Université Lyon2

COMITE SCIENTIFIQUE

Virginie **AVEZOU BOUTRY**, MCF, CREF UPN, sciences de l'éducation et de la formation

Charlène **CHARLES**, MCF, LIRTES UPEC, sociologie

Marie-Chantal **DOUCET**, PR, Ecole de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), sociologie

Richard **GAILLARD**, MCF, ESO Université d'Angers, sociologie

Jean-François **GASPAR**, MCF, cérias, Haute École Louvain en Hainaut et Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Patrick **LECHAUX**, chercheur, Escol-Université Paris 8 ; GIS Hybrida, sciences de l'éducation et de la formation

Eric **MARLIERE**, MCF, CeRIES, Lille 3, sociologie

Gilles **MONCEAU**, PR, EMA CY Cergy Paris Université, sciences de l'éducation et de la formation

Philippe **MAZEREAU**, MCF HDR émérite, Université de Caen, sciences de l'éducation et de la formation

Sylvie **MEZZENA**, PR, HES-SO Haute école de travail social Genève, sciences de l'éducation

Aline **SCOUARNEC** PR, NIMEC Université de Caen, sciences de gestion

Didier **VRANCKEN**, PR, IRSS Université de Liège, sociologie

Richard **WITORSKI**, PR, Cirnef, Université de Rouen Normandie, sciences de l'éducation et de la formation